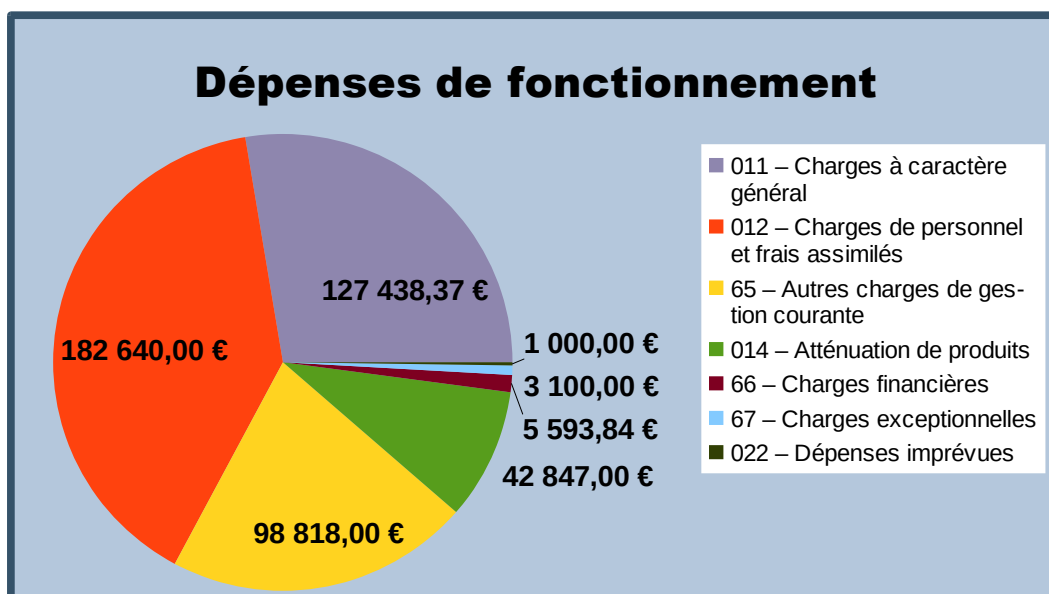
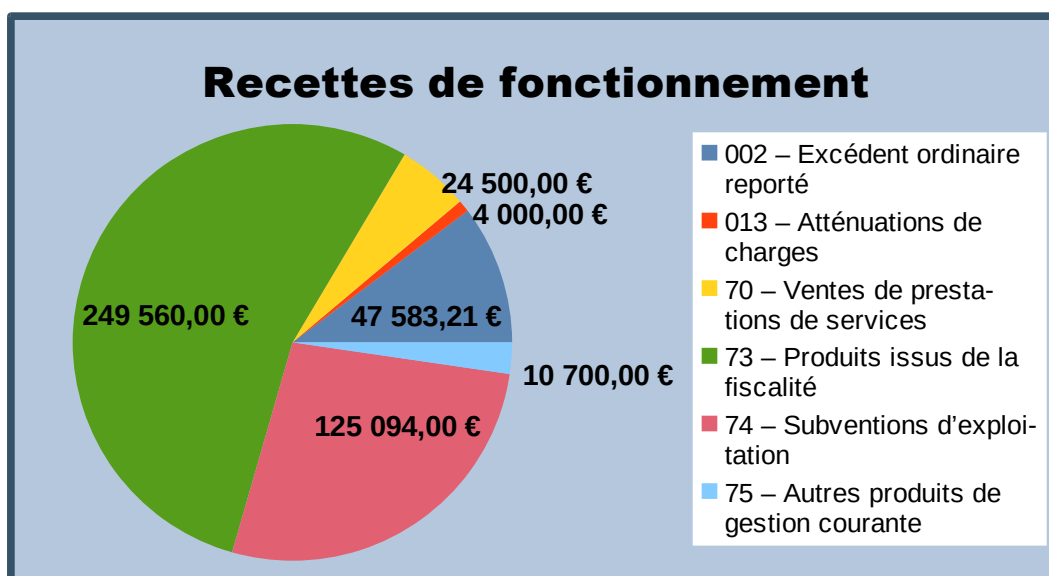


Budget 2019

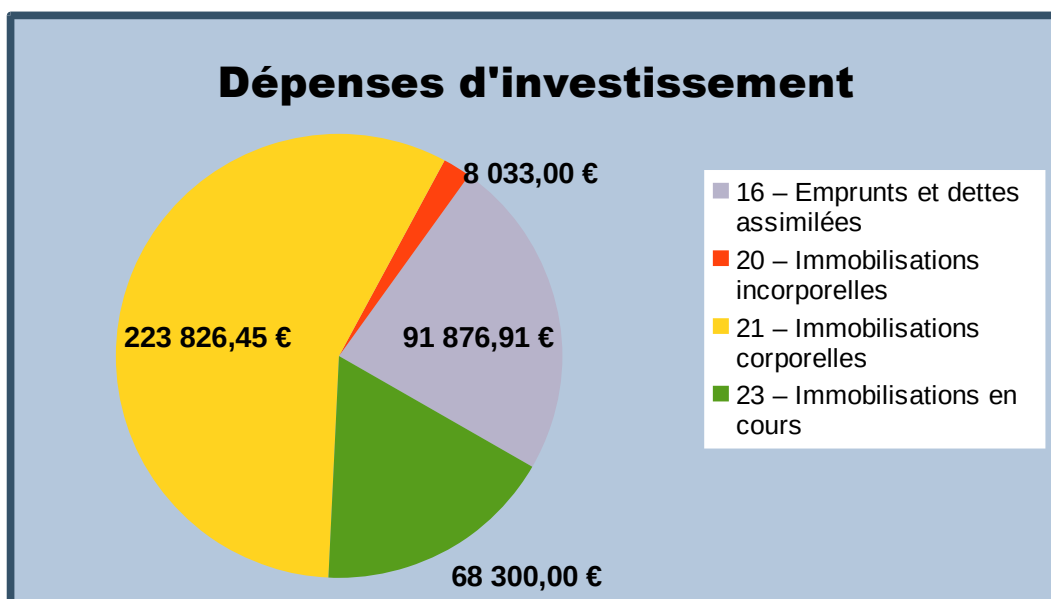
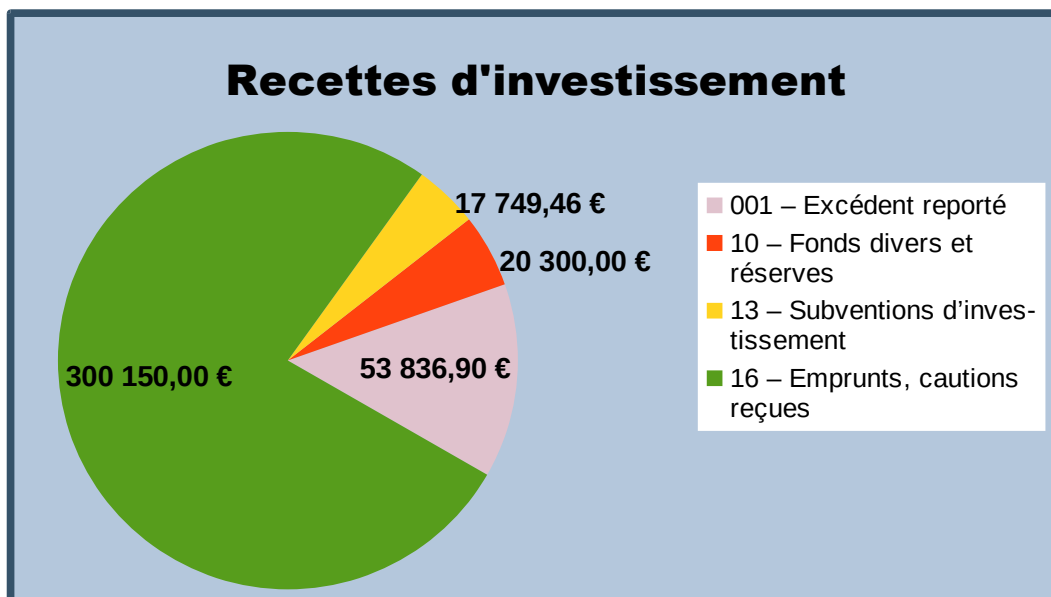
Avec quelques constructions et de nouvelles arrivées sur la commune, le potentiel financier et le potentiel fiscal ont connu un petit essor. Petit mais au point de modifier les critères permettant les calculs des dotations de l'État. C'est ainsi qu'après une baisse de 42 000 € l'an passé du fait de notre entrée dans le GrandAngoulême, cette année voit une nouvelle baisse de 8 153 € (Dotation Nationale de Péréquation) due à l'attractivité de notre territoire. Alors, pour cette fois, faut-il s'en plaindre ou s'en réjouir... ?

2019 n'est donc pas une année simple. Il a fallu cibler et contenir très sérieusement le budget de fonctionnement. Ces trois dernières années, la pression fiscale a été contenue. En cela, nous y trouvons tous satisfaction. Cependant la collectivité s'est amputée de 20 000 € qui finiront un jour par faire défaut. L'agglomération travaille sur « Le pacte fiscal et financier » qui devrait dans l'esprit répartir ses richesses entre tous. Le projet est très ambitieux, loin d'être simple et soumis aux équilibres politiques entre autres.

2019 voit le budget primitif section « Fonctionnement », stable, équilibré de 461 437,21 €.



Le budget primitif section « Investissement » est équilibré à 392 036,36 €. Pour relancer les investissements, pour un meilleur rendu des services publics et améliorer encore notre attractivité, la municipalité a contracté un emprunt de 300K€ sur 20 ans. Cet emprunt réalisé avec des taux encore très bas permettra d'investir sur les trois ou quatre années à venir, voire un peu plus, souhaitons-le, avec les retours de subventions et de FCTVA (retour à hauteur de 80 % de la TVA payée sur l'investissement).



Les nouveaux revenus locatifs à hauteur de 10 800 € contre à peine 1 000 € par le passé participent pour une bonne partie au remboursement de la dette. C'est dans ce sens que le budget d'investissement a été monté : recherches de revenus locatifs, rénovation de la mairie, sécurisation routière dans la traversée de Maison-Neuve, création d'un city-stade pour l'école mais également de belles rencontres intergénérationnelles.

Mais, pour ne pas s'y tromper, les investissements les plus lourds sont soumis aux conditions d'octroi de subventions (DETR, LEADER, SIL...).